

Arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève

District électoral de Denis-Benjamin-Viger (062)

Endroits de vote – Jour du scrutin

Sections de vote

ÉCOLE JACQUES-BIZARD
515, montée de l'Église

01-02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12

Dans le district électoral de Denis-Benjamin-Viger de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, chaque électeur aura à voter TROIS FOIS, soit pour élire :

1. Le maire de la Ville de Montréal
2. Le maire de son arrondissement
3. Le conseiller d'arrondissement de son district

